

LE DOCTEUR LOUIS MALECOT ANCIEN ADJOINT EST DECÉDÉ

Ancien adjoint au sénateur-maire de La Baule et personnalité très connue de la région, le Dr Louis Malécot est décédé mercredi après-midi à son domicile, après une longue agonie.

Né le 20 septembre 1877, à Ancenis, le Dr Malécot comptait 37 ans d'administration municipale. Elu maire du Fresne-sur-Loire, à la limite des départements de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, en 1903, il assumait la charge de premier magistrat de sa commune pendant 23 ans, jusqu'en 1926, date où il vint s'installer à La Baule.

Il avait été conseiller d'arrondissement du canton de Varades pendant 9 ans. Désigné comme conseiller municipal d'Escoublac-La Baule, le 23 septembre 1945, aux élections qui suivirent la guerre, il fut élu quatrième adjoint dans la première municipalité présidée par le Dr Dubois.

Réélu en 1947 et 1953, il fut premier adjoint dans les deux municipalités suivantes.

Son état de santé ne lui permit pas de se présenter aux élections du 8 mars 1959.

Le Dr Malécot, qui était président-fondateur de la Caisse de Crédit Agricole du canton de Saint-Georges-sur-Loire, et président fondateur de la Mutuelle Agricole du Fresne-sur-Loire et de Champocé, était officier du Mérite Agricole. Il était également officier de l'Instruction Publique et titulaire depuis 1931 de la médaille de vermeil de la gendar-

merie. Il avait pendant 50 années d'activités médicales donné gratuitement ses soins aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles tant dans le canton de Saint-Georges-sur-Loire qu'à La Baule même.

Président de la section bauloise des Hospitaliers Sauveteurs Bretons pendant de longues années, il avait, l'an dernier, cédé sa place à M. Le Héran.

Le Dr Malécot qui avait été mobilisé le 2 août 1914, rentra dans ses foyers le 2 décembre 1918 avec le grade de médecin capitaine.

Ses obsèques auront lieu samedi.

En cette douloureuse circonstance, nous exprimons nos vives et sincères condoléances à sa famille.

R. 26. 3. 59

NECROLOGIE

Le Dr Louis MALECOT

Le docteur Louis Malécot vient de s'éteindre à l'âge de 82 ans.

Né le 20 septembre 1877 à Ancenis, il comptait trente-sept ans d'administration municipale.

Retour de la guerre 1914-1918, avec le grade de médecin-capitaine, il avait été conseiller d'arrondissement du canton de Varades pendant neuf ans. Elu maire du Fresne-sur-Loire, à la limite des départements de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, il assumait la charge de premier magistrat de sa commune pendant vingt-trois ans, jusqu'en 1926, date à laquelle il vint s'installer à La Baule.

Désigné comme conseiller municipal d'Escoublac-La Baule, le 23 septembre 1945, aux élections qui suivirent la dernière guerre, il fut élu quatrième adjoint dans la première municipalité dirigée par le docteur Dubois.

Réélu en 1947 et 1953, il fut premier adjoint dans les deux municipalités suivantes. Son état de santé ne lui permit pas de se représenter aux élections du 8 mars 1959.

Le docteur Malécot, qui était président-fondateur de la Caisse de Crédit Agricole du canton de Saint-Georges-sur-Loire et président-fondateur de la Mutuelle Agricole du Fresne-sur-Loire et de Champocé, était officier du Mérite agricole. Il était également officier de l'Instruction publique et titulaire depuis 1931 de la Médaille de vermeil de la Gendarmerie. Il avait, pendant cinquante années d'activité médicale, donné gratuitement ses soins aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles, tant dans le canton de Saint-Georges-sur-Loire que La Baule même.

Président de la section bauloise des Hospitaliers-Sauveteurs Bretons pendant de longues années, il avait, l'an dernier, cédé sa place à M. Le Héran.

Ses obsèques auront lieu samedi. Nous prions sa famille de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

R. 26. 3. 59

LES OBSEQUES DU D^r LOUIS MALECOT ANCIEN PREMIER ADJOINT

En présence d'une assistance très nombreuse ont eu lieu samedi après-midi les obsèques du Dr Louis Malécot, ancien adjoint.

Précédé de l'Harmonie Municipale qui sous la direction de M. Chiron interprétait la marche funèbre de Chopin, le char funèbre recouvert de nombreuses gerbes gagnait l'église Notre-Dame. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Le blanc, ancien adjoint, président de l'U.N.C. ; Caillaud, adjoint ; Berriuyer, trésorier de la caisse des écoles ; Rousseau.

Parmi les nombreuses personnalités venues rendre un ultime hommage au défunt on remarquait le Dr René Du Bois, sénateur-maire de La Baule ; M. Le Douarec, député ; MM. Le Hésran, Caillaud, Lacoste ; Mme Hervé, adjointe ; M. Outtier, maire de Pornichet ; M. Loda, maire ; M. Mabon,

adjoint au maire du Pouliguen ; le général Gauducheau, ancien inspecteur général de la gendarmerie ; le colonel Richard ; le capitaine Fages, commandant la compagnie de Saint-Nazaire ; M. Jonet, secrétaire en chef de la sous-préfecture ; les membres du conseil municipal, MM. Bachelier, secrétaire général ; Libaros, secrétaire-adjoint ; Félix, directeur des services techniques de la ville ; Monnier, directeur du syndicat d'initiative ; Balin, président des médaillés militaires ; Le Dantec vice-président de l'U.N.C. ; de Moulins de Rochefort, président de l'U.N.C. d'Escoublac ; Lemarre, président des A.P.G. d'Escoublac ; Voignier, président de l'Harmonie Municipale ; Quiviger, président du Syndicat Hôtelier ; Orphelin, président ; Richard, trésorier de U.C.I. Morisseau, Polisset, membres du bureau d'aide-sociale ; Legouic, inspecteur adjoint des services d'incendie ; Quenaud, président de l'association des Vieux Travailleurs ; capitaine Tabary ; MM. Lebihen, représentant le commissaire de police ; Delanys et Guillou représentant le chef de brigade de la gendarmerie. Le corps médical était représenté par les Drs Menot, Jean Du Bois, Hervé, Beaussier ; M. Henault, président des routiers ; Couëtoux, président du souvenir français ; le commandant de Belabre, le général Gabolde ; M. Vincent, président honoraire de la Chambre de Commerce ; Benoit, ancien président du Tribunal de Commerce de Saint-Nazaire ; ChARRIER, Thuaid, président du SNOS ; Mme Valogne, présidente d'Arts et Lettres, etc... Etaient également présents ainsi que des délégations de l'U.N.C. accompagnée de son drapeau ; des services de police ; de la Douane.

A l'issue de la cérémonie religieuse célébrée par le chanoine Dreno, curé de La Baule, le cortège funèbre gagnait le cimetière.

Là, le Dr Du Bois prenant la parole saluait la dépouille du Dr Malécot : « Nous voici tous réunis dans un même recueillement et une même tristesse, prêts à rendre à la terre de notre département la dépouille de l'un de ses enfants qui tout au long de son existence l'a aimé profondément et servi ».

« Quand le Dr Louis Malécot vint à 50 ans s'installer à La Baule, il comptait y vivre dans une demi-retraite, tant avaient été remplies les vingt-cinq années d'apostolat médical et administratif qu'il avait passées en cette commune du Fresnes-sur-Loire dont il fut maire pendant vingt-trois ans ».

Conseiller d'arrondissement du canton de Varades, il fonda la caisse de Crédit Agricole du canton de Saint-Georges-sur-Loire et aussi la mutuelle agricole du Fresne-sur-Loire et de Champocé, dont il avait discerné quels services elles seraient appelées à rendre.

Conseiller municipal d'Escoublac-La Baule en 1945, il était désigné comme adjoint et en 1953 porté aux fonctions de premier adjoint, mettant au service de tous, les qualités qu'il tenait de sa longue expérience, des fonctions municipales, l'affection qu'il portait à la population...

« Il est mort comme bien des hommes qui tout au long de leur vie ont plus donné d'eux-mêmes que besogné pour leur propre compte. A ce titre aussi, il mérite et notre longue affection et notre souvenir ».

Archives de la Commune de
La Baule-Escoublac (Loire-Atlantique).

R 31.3.59

Simplicité et tristesse ont présidé aux obsèques du docteur Louis MALECOT

E 31.3.59

ancien maire-adjoint de La Baule

C'est par la foule nombreuse de ses amis qui avaient tenu à lui rendre un dernier hommage que le Docteur Louis Malécot a été conduit, samedi après-midi, au cimetière de La Baule qui sera sa dernière demeure.

L'Harmonie municipale de La Baule assistait et honorait une dernière fois le Dr Louis Malécot et ainsi elle ouvrait la marche du cortège en exécutant la marche funèbre de Chopin.

Autour du char funèbre garni de nombreuses couronnes et gerbes de fleurs, les cordons du poêle étaient tenus par MM. Le Blanc, Caillaud, Berruyer et Rousseau.

Le deuil était conduit par Mme Gasse, fille du défunt, et par la famille Du-

bois. Parmi les nombreuses personnalités qui suivaient, nous avons remarqué le Dr Dubois, sénateur-maire de La Baule, et ses adjoints ; MM. Le Hesran, Caillaud, Lacoste, Mme Hervo ; M. Bernard Le Douarec, député ; de nombreux conseillers municipaux ; les Docteurs Jean Dubois, Hervé, Beausier, Menut ; le général de gendarmerie Gauduchon ; le lieutenant-colonel de gendarmerie Richard ; le capitaine Fages de St-Nazaire ; M. Jouet, secrétaire général de la Sous-Préfecture de St-Nazaire, représentant le Sous-Préfet ; le général en retraite Gabolde ; MM. Outtier, maire de Pornichet ; Loday, maire du Pouliguen, et son adjoint, M. Mabon ; MM. Bazin, prési-

dent des Médailleurs militaires ; Jean Vincent, président honoraire de la Chambre de Commerce de St-Nazaire ; Benoit, président honoraire du Tribunal de Commerce ; Bacheller, secrétaire général de la ville ; Libaros, secrétaire adjoint ; Éélix, ingénieur ; les services techniques de la ville ; commandant de Belabre ; capitaine Tabary, de la brigade des Douanes ; capitaine Le Gouic, du corps des sapeurs-pompiers ; Le Dantec, président de la section des Anciens Combattants de La Baule ; Lemare, président de la section des Anciens Combattants d'Escoublac ; Orphelin, président de l'Union des Commerçants ; Quivizer, président du Syndicat des Hôtellers ; Monnier, directeur du Syndicat d'Initiative ; Polisset, ordonnateur du Bureau d'Aide Sociale ; Le Bihan, inspecteur de police, représentant le commissaire de police ; Delannys, représentant l'adjudgendarmerie ; Lalande, directeur du Crédit Immobilier de St-Nazaire-La Baule ; Rivaud, président des Routiers de la Côte d'Amour ; Hénault, président des Amis des Routiers ; Voignier, président de l'Harmonie municipale ; Thuault, président de la section rugby du Sporting-Club Nazairien ; Couétoux, président du Secours Français de La Baule, etc...

Archives de la Commune de
La Baule-Escoublac (Loire-Atlantique).

L'HOMMAGE FUNÈRE DU Dr LOUIS MALECOT

Au cimetière, le Dr Dubois, sénateur-maire, en faisant l'éloge funèbre du disparu, rappela l'arrivée à La Baule, il y a cinquante ans, du Dr Louis Malécot, qui venait dans notre ville prendre une dernière retraite après une période de 25 années d'apostolat médical et d'activités municipales dans la petite commune de Fresnes-sur-Loire dont il avait été maire pendant 23 ans.

C'est au collège d'Ancenis ou dans son enfance et son adolescence que le Dr Malécot avait puisé ce goût des responsabilités qui l'instruction et le savoir engendrent au bénéfice du dévouement et de la charité.

Conseiller d'arrondissement du canton de Varades, il fonda la caisse de Crédit Agricole du canton de St-Georges-sur-Loire et aussi la Mutuelle Agricole de Fresnes-sur-Loire en pensant que le développement de ces organismes serait appelé dans l'avenir à rendre les plus grands services.

Au titre de ces activités, le Dr Malécot était officier du Mérite agricole, ainsi qu'officier de l'Instruction publique et sa forte personnalité, sa popularité amenèrent Aristide Briand à apprécier ses grandes qualités.

En faisant allusion à la présence à cette cérémonie des officiers supérieurs de gendarmerie, le Dr Dubois fit ressortir en quelle estime il était tenu auprès de ces services et évoqua sa mobilisation comme médecin-major durant la guerre de 1914-1918 où il avait rempli d'importantes fonctions à Alger.

Le Dr Malécot pouvait donc espérer une activité mesurée lors de sa venue à La Baule dans le cadre exclusif de ses occupations médicales, mais débordant de vie, d'action et de mouvement, malgré la part qu'il savait réserver aux joies simples, Louis Malécot fut vite repris par ce besoin de lutter dans sa forme noble — qui était la sienne — qui n'est que le moyen d'atteindre aux possibilités de servir.

Son attitude pendant l'occupation, faite de dignité et d'espoir, engagea une nouvelle fois ses responsabilités pour secourir ses compatriotes menacés par l'occupant.

Elu conseiller municipal d'Escoublac-La Baule en 1945, désigné comme adjoint, il fut réélu en 1947 et en 1953 et remplit à nouveau ses fonctions d'adjoint à la satisfaction de tous et ceci grâce à sa longue expérience des fonctions communales et à son dévouement à la population qui aujourd'hui lui porte un dernier témoignage d'affection.

Le Sénateur-Maire fit ressortir qu'un deuil cruel lui porta un coup certain, mais que malgré l'âge et la maladie, Louis Malécot ne perdit jamais de sa bonhomie, de son affabilité et qu'il se retrancha dans une méditation lu-